



ROTARY CLUB DE PONTOISE

Président du Club : Paul PARCILLIE

Réunion statutaire du :27 Septembre 1994

Invités : Monsieur J.Y. HERLIN Président de l'association AVERTI

Conférencier: Monsieur J.Y. HERLIN

Excusés : Patrick LECOMTE . Jean QUENTIN.

**Présences extérieures: Bernard LECANU le 23/8 et les 13 et 21/9 au club de DINAN
Jean Marc DUPONT le 19/9 au club d'AIX TREVAREESSE DURANCE ainsi que le
21/9 au club de DRAGUIGNAN**

Anniversaire :Gérard CARRIERE le 26 septembre

Naissance :Notre ami Pascal LANGLET a la joie de nous faire part de la venue au monde de Paul LANGLET le samedi 24 septembre 1994 à 8 h 52 à l' Hôpital de PONTOISE .Il pèse 3Kg560 et mesure 50 cm . Nous sommes heureux de savoir que la maman se porte bien , nous lui transmettons nos vives félicitations et souhaitons longue vie et bonheur à PAUL (futur rotarien bien sur)

Informations : Le club d'Erdington nous communique sa nouvelle adresse.

Le Gouverneur cherche des clubs parrains pour la Roumanie et les Roumains cherchent des conférenciers Français

**Le bulletinier vous à remis une fiche individuelle a remplir pour le district.
Vous devez la remettre à Fédéric FILLY pour qu'il puisse les envoyer avant le 15 octobre.**

Pentathlon : Rappel des dates

Rappel :n' oubliez pas de régler vos cotisations

MERCI à Claude Aubourg qui nous offre ce soir le Champagne , nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur, aux jeunes mariés.

Nous recevons ce soir Monsieur J.Y HERLIN, Président de l'Association AVERTI.

AVERTI, est une Association régie par la loi 1901, crée en Mai 1991 par des parents d'Enfants I M C, et des thérapeutes spécialises.

On appelle IMC ..des Enfants peu ou, pour la plupart, pas atteints dans leurs fonctions d'intelligence, mais dans leurs Fonctions Neuro Motrices par un dysfonctionnement cérébral, suite à une souffrance survenue dans la période entourant la naissance.

Une prise en charge PRECOCE ET LA QUALITE des soins aident l'enfant IMC à aller au maximum de ses possibilites, vaincre ses difficultés de controle moteur et ne pas l'empêcher d'accéder à une vie Scolair et Professionnelle.

L'AMBITION DE AVERTI: Permettre aux Parents de mieux vivre le handicap de leur Enfant.

et aux Enfants de vivre une enfance heureuse parmi des enfants valides , par la Création d'une Halte Garderie de conception originale.

Pour réaliser les moyens de réaliser ce projet "AVERTI" a besoin d'aides Financières, publiques et privées.....

Bonne semaine ... A MARDI ... AU LYCEE PL.SARU.....